



Évolutions récentes du système financier belge

Juin 2007

Cette publication semestrielle donne un aperçu statistique des évolutions récentes du système financier belge, sous la forme d'une série de tableaux et de graphiques pour les établissements de crédit, les entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement, les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif, les compagnies d'assurances, les fonds de pensions et les émissions publiques de valeurs mobilières.¹

Ces tableaux et graphiques, actualisés sur la base des dernières données disponibles, sont précédés de quelques commentaires succincts. Ils constituent un complément à l'analyse macroprudentielle développée dans la *Financial Stability Review*, qui paraît une fois par an au mois de juin.

© Banque nationale de Belgique, Bruxelles.

Tous droits réservés.

La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins éducatives et non commerciales est autorisée avec mention de la source.

¹ Cette publication a été réalisée en collaboration avec la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA).

Table des matières

Évolutions marquantes	5
1. Établissements de crédit	5
1.1 Nombre de banques	5
1.2 Structure du bilan	6
1.3 Produits dérivés	9
1.4 Rentabilité	10
1.5 Chiffres-clés	11
2. Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement	12
2.1 Nombre d'entreprises	12
2.2 Sociétés de bourse	13
2.3 Sociétés de gestion de fortune	13
3. Sociétés de gestion d'organismes de placement collectif	14
4. Compagnies d'assurances	15
5. Émissions publiques de valeurs mobilières	17
5.1 Appel public au marché primaire des capitaux	17
5.2 Organismes de placement collectif	17
Tableaux et graphiques	19

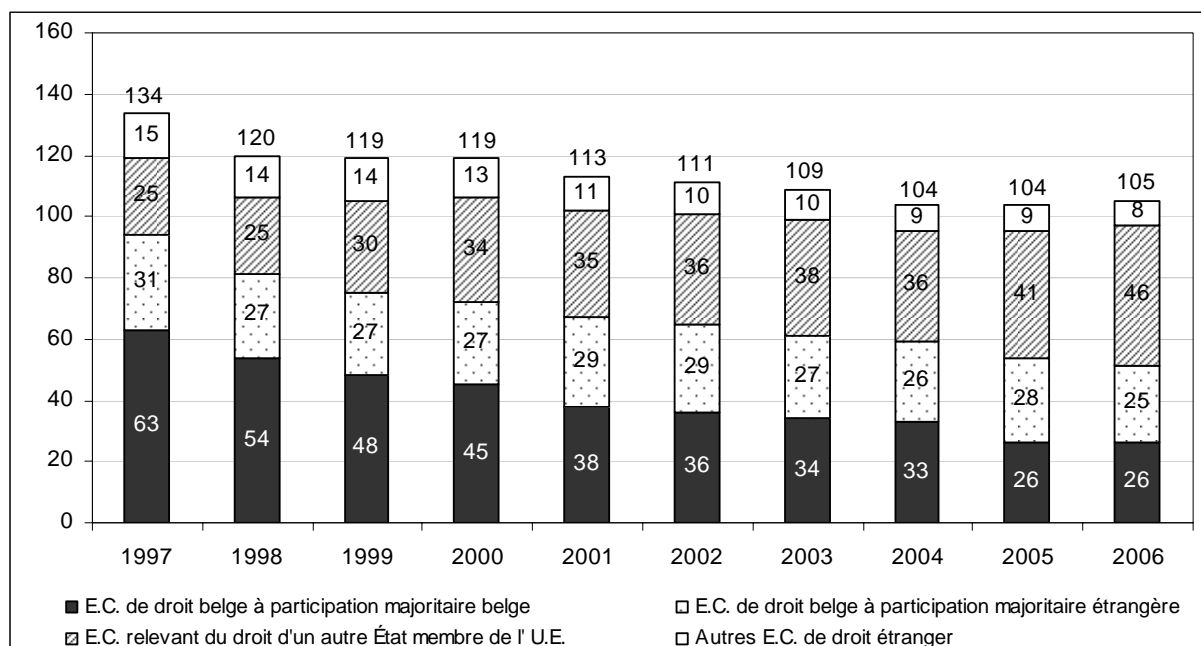
Évolutions marquantes

1. Établissements de crédit

1.1 Nombre de banques

Au 31 décembre 2006, le nombre d'établissements de crédit belges s'est établi à 105 unités, soit une augmentation d'une unité par rapport à 2005.

Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste (données fin de période)



Pour la première fois, le nombre d'établissements de crédit de droit belge est inférieur à celui des établissements de crédit de droit étranger. Cette évolution résulte essentiellement de la diminution de 3 unités des établissements de crédit de droit belge à participation majoritaire étrangère, conjuguée à une augmentation de 5 unités du nombre d'établissements de crédit relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne. Néanmoins, il convient de noter que la part des établissements de crédit ne relevant pas du droit belge dans le total bilantaire du secteur bancaire en Belgique demeure faible.

1.2 Structure du bilan

Les tableaux et graphiques des établissements de crédit en annexe (pp. 21-33) ont été révisés et adaptés à la suite de l'entrée en vigueur d'un nouveau schéma comptable basé sur les normes comptables internationales IAS/IFRS (*International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards*).

Le passage à ce nouveau schéma a entraîné une rupture méthodologique dans les séries statistiques. En effet, l'application des normes IAS/IFRS a conduit à des modifications importantes, tant pour la comptabilisation des actifs que pour celle des passifs. Notamment, un grand nombre d'instruments financiers sont, dorénavant, comptabilisés à la juste valeur.¹ Par ailleurs, les normes IAS/IFRS instaurent une nouvelle classification des actifs et des passifs en catégories comptables auxquelles s'appliquent des modes de valorisation spécifiques. Une présentation du bilan des banques par produits est également disponible.

A la fin décembre 2006, le total des bilans des établissements de crédit, établis selon les normes IAS/IFRS, s'élevait à 1.422,0 milliards d'euros.

Le premier tableau présente la structure de l'actif par catégories comptables définies selon les normes IAS/IFRS.

Structure de l'actif par catégories comptables selon les normes IAS/IFRS (données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)

	2006	
	Valeur comptable	En pourcentages
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	211,8	14,9
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	39,9	2,8
Actifs financiers disponibles à la vente	238,8	16,8
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	806,3	56,7
Placements détenus jusqu'à leur échéance	14,8	1,0
Dérivés utilisés à des fins de couverture	2,3	0,2
Autres actifs ⁽¹⁾	107,9	7,6
Total du bilan	1.422,0	100,0

(1) Comprend, entre autres, les actifs corporels, le goodwill et les autres immobilisations incorporelles.

Une première catégorie concerne les actifs financiers détenus à des fins de transaction, à savoir ceux acquis dans le but d'être vendus à court terme, ainsi que les produits dérivés (à l'exception des «dérivés utilisés à des fins de couverture»). Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur et les changements de valeur sont enregistrés dans le compte de résultat. A la fin décembre 2006, ils représentaient 14,9 p.c. du total bilantaire des banques belges.

¹ Celle-ci est définie comme le montant pour lequel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. Cette notion est plus large que celle de valeur de marché. Si, dans le cadre des normes IAS/IFRS, la cotation sur un marché actif est effectivement considérée comme la meilleure indication de la juste valeur et est à utiliser en priorité quand elle existe, cet indicateur n'est pas exclusif. En l'absence d'un marché actif, la notion de juste valeur englobe également d'autres techniques d'évaluation, se référant, par exemple, à la valorisation d'instruments financiers similaires.

Une deuxième catégorie regroupe les actifs financiers désignés de façon irrévocable par les banques à la juste valeur (*fair value option*). Les changements de valeur des instruments repris dans ce portefeuille sont également comptabilisés dans le compte de résultat. Au 31 décembre 2006, ces actifs désignés à la juste valeur ne s'élevaient qu'à 2,8 p.c. du total du bilan des établissements de crédit belges.

La catégorie des prêts et créances comprend les actifs avec un paiement fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché. Ils sont évalués au coût amorti et constituent le poste le plus important de l'actif des banques belges (56,7 p.c.).

Les placements détenus jusqu'à l'échéance (1,0 p.c. du total du bilan) rassemblent les titres et les instruments financiers que les banques ont l'intention de détenir jusqu'à leur date de remboursement.¹ Les actifs dans ce portefeuille sont évalués au coût amorti.

La catégorie des actifs financiers disponibles à la vente (16,8 p.c. du total du bilan) reprend les actifs qui n'ont pas été classés parmi les rubriques précédentes. Ils sont évalués à leur juste valeur et, dans ce cas, les changements de valeur sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Au 31 décembre 2006, l'encours des produits dérivés repris dans la catégorie comptable «utilisés à des fins de couverture» s'élevait à 0,2 p.c. du total du bilan des établissements de crédit belges.

Le tableau ci-dessous présente la structure du passif par catégories comptables selon les normes IAS/IFRS.

Structure du passif par catégories comptables selon les normes IAS/IFRS
(données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)

	2006	
	Valeur comptable	En pourcentages
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	125,3	8,8
Passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	61,9	4,4
Passifs financiers évalués au coût amorti	1.094,2	76,9
Passifs financiers liés aux actifs transférés ⁽¹⁾	15,8	1,1
Dérivés utilisés à des fins de couverture	1,7	0,1
Provisions	2,6	0,2
Autres passifs ⁽²⁾	73,2	5,1
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3	3,3
Total du bilan	1.422,0	100,0

(1) Cette rubrique inclut l'ensemble des dettes comptabilisées en accordance avec la norme IAS 39.47(b).

(2) Ce poste comprend, entre autres, les charges à payer sur instruments financiers et les passifs d'impôts.

76.9 p.c. des passifs des banques belges continuent à être évalués au coût amorti. Ces passifs englobent principalement les dépôts de la clientèle et des établissements de crédit. Par ailleurs, les passifs financiers, contractés à des fins de transaction et donc évalués à la juste valeur, représentaient 8,8 p.c. du total bilantaire. Ils sont composés dans une large mesure de produits dérivés et de positions à la baisse sur actions et titres à revenu fixe.

¹ Les produits dérivés et les actions en sont exclus. Cette catégorie peut être utilisée pour autant que, durant l'exercice en cours ou les deux exercices précédents, le volume des titres vendus avant l'échéance soit resté d'un montant négligeable.

Le nouveau schéma comptable permet également de présenter la structure bilantaire des établissements de crédit belges par produits.

Une large part des actifs des banques belges consistent en des prêts et avances à la clientèle (41,6 p.c.), principalement sous la forme de prêts hypothécaires et de prêts à terme. Au 31 décembre 2006, leurs parts relatives étaient respectivement de 13,3 p.c. et de 19,1 p.c. du total de l'actif. Par ailleurs, les établissements de crédit belges détiennent un important portefeuille de titres d'emprunt (22,5 p.c. du total du bilan). La majorité de ces titres sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente et leurs changements de juste valeur n'affectent pas le compte de résultat car ils sont directement enregistrés en capitaux propres. Les prêts et avances aux établissements de crédit représentaient 20,1 p.c. du total du bilan des banques belges.

Structure de l'actif par produits

(données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)

	2006	
	Valeur comptable	En pourcentages
Prêts et avances aux établissements de crédit	285,7	20,1
Prêts et avances autres que ceux accordés aux établissements de crédit	591,0	41,6
<i>Prêts hypothécaires</i> ⁽¹⁾	189,7	13,3
<i>Prêts à terme</i> ⁽¹⁾	272,2	19,1
<i>Crédits à la consommation</i> ⁽¹⁾	15,4	1,1
<i>Autres prêts</i>	113,7	8,0
Titres d'emprunt	319,3	22,5
Dérivés	64,4	4,5
Instrument de capitaux propres	51,8	3,6
Autres actifs	109,7	7,7
Total du bilan	1.422,0	100,0

(1) Les prêts à terme, les prêts hypothécaires et les crédits à la consommation sont uniquement ceux comptabilisés dans la catégorie IAS/IFRS «Prêts et créances».

Du côté du passif, à la fin décembre 2006, les emprunts interbancaires entraînent pour 29,2 p.c. dans le total du bilan des établissements de crédit belges. Les dépôts constituent toujours un des moyens de financement privilégiés des banques belges (39,1 p.c. du total du bilan). Les dépôts à vue et les dépôts d'épargne s'élevaient respectivement à 158,1 milliards d'euros (11,1 p.c.) et à 144,9 milliards d'euros (10,2 p.c.). Enfin, les titres d'emprunt, dont font partie les bons de caisse, représentaient 11,2 p.c. du total du bilan.

Structure du passif par produits

(données sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)

	2006	
	Valeur comptable	En pourcentages
Dettes envers les établissements de crédit	415,3	29,2
Dépôts	556,4	39,1
<i>Dépôts à vue</i> ⁽¹⁾	158,1	11,1
<i>Dépôts d'épargne réglementés</i> ⁽¹⁾	144,9	10,2
<i>Autres dépôts</i>	253,4	17,8
Bons de caisse et autres titres d'emprunt	159,3	11,2
Dérivés et positions à la baisse	119,4	8,4
Passifs subordonnés	25,7	1,8
Autres passifs	98,6	6,9
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3	3,3
Total du bilan	1.422,0	100,0

(1) Les dépôts repris dans les catégories dépôts à vue et dépôts d'épargne sont uniquement ceux comptabilisés au coût amorti.

1.3 Produits dérivés

Dans l'ancien schéma comptable, les produits dérivés étaient repris hors bilan à leur montant notionnel. Dorénavant, dans le cadre des normes IAS/IFRS, ils sont valorisés à la juste valeur dans le bilan des banques (4,5 p.c. du total du bilan à l'actif et 5,1 p.c. au passif). Ils sont classés, soit comme actifs/passifs financiers détenus à des fins de transaction, soit comme dérivés utilisés à des fins de couverture.

La très grande majorité des produits dérivés sont comptabilisés dans la première catégorie, tant à l'actif (96,4 p.c. du total de la valeur comptable des dérivés), qu'au passif (97,7 p.c.), étant donné les règles strictes imposées par les normes IAS/IFRS pour reconnaître comptablement un produit dérivé comme «utilisé à des fins de couverture». Ce sont principalement des dérivés sur taux d'intérêt. Les établissements de crédit belges détiennent également des dérivés sur actions, sur devises et sur crédits, mais dans de moindres proportions.

Au 31 décembre 2006, l'encours des dérivés «utilisés à des fins de couverture» à l'actif se limitait à 0,2 p.c. du total du bilan des établissements de crédit belges (0,1 p.c. au passif). En effet, les dérivés ne peuvent être désignés explicitement comme dérivés de couverture, que si les exigences de documentation de la transaction sont respectées et que l'efficacité de la couverture est prouvée.

Produits dérivés

(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006	
	Valeur comptable	Montant notionnel
Dérivés comptabilisés à l'actif	64,4	5.164,4
Détenus à des fins de transaction	62,2	4.905,7
<i>Dérivés sur taux d'intérêt</i>	41,1	4.114,1
<i>Dérivés sur actions</i>	15,3	120,5
<i>Dérivés sur devises</i>	3,4	519,3
<i>Dérivés sur crédits</i>	1,4	104,7
<i>Dérivés sur matières premières</i>	0,9	13,4
<i>Autres dérivés</i>	0,1	33,6
Utilisés à des fins de couverture	2,3	258,8
Dérivés comptabilisés au passif	72,1	5.143,7
Détenus à des fins de transaction	70,4	4.883,4
<i>Dérivés sur taux d'intérêt</i>	44,6	4.039,2
<i>Dérivés sur actions</i>	21,0	165,1
<i>Dérivés sur devises</i>	3,2	519,6
<i>Dérivés sur crédits</i>	0,7	112,8
<i>Dérivés sur matières premières</i>	0,8	13,1
<i>Autres dérivés</i>	0,1	33,5
Utilisés à des fins de couverture	1,7	260,3

1.4 Rentabilité

L'introduction des normes IAS/IFRS a également entraîné des modifications méthodologiques pour la structure comptable du compte de résultat des établissements de crédit belges et a conduit à une rupture dans les séries statistiques.

Le résultat net d'intérêt continue à constituer la principale source de revenus des banques belges (47,9 p.c. du produit bancaire), suivi du résultat net des commissions (25,1 p.c.). Ce dernier comprend les commissions obtenues sur la gestion d'actifs (18,1 p.c. du total des commissions), les émissions de titres (13,4 p.c.), les services de paiement (11,1 p.c.), ainsi que les opérations de compensation et règlement de titres (6,9 p.c.), les ordres d'achat et de vente de titres (12,7 p.c.) et les opérations relatives à des crédits d'engagements hors bilan (7,5 p.c.).

Les plus-values (nettes) sur instruments financiers sont la troisième source de revenus des établissements de crédit belges (14,6 p.c. du produit bancaire). 57,2 p.c. de ces plus-values sont liées à des instruments financiers détenus à des fins de transaction. Cette source de revenus a été relativement élevée en 2006, les banques ayant bénéficié de conditions favorables sur les marchés financiers, plus particulièrement sur les marchés boursiers. Cependant, la distinction entre les revenus de négoce et les autres catégories de revenus n'est pas clairement tracée. Du fait des règles strictes à observer pour reconnaître un produit dérivé comme dérivé de couverture, les plus-values sur les instruments enregistrés comme actifs détenus à des fins de transaction incluent, en effet, des gains (ou des pertes) sur les produits dérivés détenus dans un but de couverture.

En 2006, le produit bancaire s'est établi à 26,6 milliards d'euros. Par ailleurs, les banques belges ont comptabilisé 14,8 milliards d'euros de charges d'exploitation. Avec un montant de 0,4 milliard d'euros, les nouvelles pertes de valeur et provisions sont restées à un niveau historiquement bas, la majorité étant enregistrées sur les actifs financiers. Dès lors, le revenu net d'exploitation s'élevait à 11,8 milliards d'euros.

Principales composantes du compte de résultat (données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Résultat net d'intérêt	12,8
Résultat d'exploitation autre que le résultat net d'intérêt	13,9
Résultat net des commissions	6,7
Plus-values sur instruments financiers	3,9
Autres produits opérationnels nets ⁽¹⁾	3,3
Produit bancaire	26,6
Charges d'exploitation (excl. pertes de valeur et provisions)	-14,8
Frais de personnel	-8,1
Commissions versées aux agents	-0,9
Dépenses générales et administratives	-5,0
Amortissements	-0,8
Pertes de valeur et provisions	-0,4
Quote-part dans le résultat des entités associées et des coentités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0,5
Résultat net d'exploitation	11,8

(1) Y compris les produits de dividendes.

1.5 Chiffres-clés

En 2006, le ratio coûts/revenus des banques belges s'est établi à 55,7 p.c., dont 33,9 p.c. pour frais de personnel, commissions payées aux gérants indépendants d'agence bancaire incluses. Le rendement des actifs moyens et celui des fonds propres moyens se sont élevés respectivement à 0,7 p.c. et à 22,4 p.c.

En ce qui concerne la solvabilité des établissements de crédit de droit belge, le *risk asset ratio* et le *Tier I* atteignaient en fin d'année respectivement 11,9 p.c. et 8,7 p.c.

Chiffres-clés

(données sur base consolidée; en pourcentages)

	2006
Ratio coûts/revenus	55,7
Rendement des actifs moyens	0,7
Rendement des fonds propres moyens	22,4
<i>Risk asset ratio</i> (fin de période)	11,9
dont :	
<i>Tier I</i>	8,7

2. Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement

2.1 Nombre d'entreprises

La diminution du nombre d'entreprises d'investissement de droit belge s'est poursuivie en 2006 ainsi que l'augmentation du nombre de succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne. Les deux plus importantes catégories d'entreprises d'investissement sont les sociétés de bourse et les sociétés de gestion de fortune. Le nombre de sociétés de bourse a diminué de 4 unités par rapport à 2005. Cela résulte, d'une part, de différentes fusions intervenues entre plusieurs établissements de taille modeste et, d'autre part, de mouvements de consolidation au sein des groupes. En ce qui concerne les sociétés de gestion de fortune, un établissement a cessé ses activités.

Évolution du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement (données fin de la période)

	Listes en				Évolution 2006	
	2000	2004	2005	2006	+	-
<i>Entreprises d'investissement agréées en Belgique</i>	85	70	57	53	1	5
1 Entreprises d'investissement de droit belge	84	70	57	53	1	5
. Sociétés de bourse	46	36	31	27	-	4
. Sociétés de gestion de fortune	31	30	23	22	-	1
. Sociétés de courtage en instruments financiers	4	1	1	1	-	-
. Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers	3	3	2	3	1	-
2 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un État non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
3 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	1	-	-	-	-	-
<i>Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne</i>	9	15	14	17	3	-
Total des entreprises d'investissement et des succursales	94	85	71	70	4	5
Sociétés de conseil en placements	4	4	3	3	-	-
Total des entreprises agréées	98	89	74	73	4	5

2.2 Sociétés de bourse

La catégorie des sociétés de bourse a été à nouveau caractérisée par une baisse du nombre d'institutions. Cette évolution est liée à l'intégration d'une institution importante dans le périmètre de consolidation d'un autre grand établissement. Dès lors, le nombre des grands établissements a diminué pour s'établir à 2 unités. Ces deux institutions représentent environ deux tiers du total du chiffre d'affaires et 70 p.c. du résultat net du secteur.

Le chiffre d'affaires, le résultat net et la rentabilité des sociétés de bourse ont à nouveau progressé en 2006. Etant donné la forte croissance observée pour ce secteur en 2005, celle-ci apparaît comme beaucoup plus modérée en 2006. Le résultat net a augmenté de 27 millions d'euros et la rentabilité sur fonds propres a atteint 36,5 p.c. Les fonds propres ont légèrement diminué de sorte que le *risk asset ratio* était en baisse pour s'établir à 46,5 p.c. Les données du secteur ont été principalement influencées par la forte augmentation des chiffres pour les grands établissements. L'évolution pour les autres institutions a été marquée par une plus grande dispersion. Néanmoins, plus de la moitié de ces institutions ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires et de leur résultat net. Seules deux petites institutions ont comptabilisé un résultat net négatif.

L'augmentation du résultat net s'explique par l'accroissement des revenus d'intermédiation (commissions), des autres revenus, et d'une amélioration du résultat financier.

2.3 Sociétés de gestion de fortune

Un établissement, dont les résultats avaient été médiocres au cours des années précédentes, a cessé ses activités.

Les sociétés de gestion de fortune ont enregistré, en général, une augmentation importante de leur chiffre d'affaires, de leur résultat net et de leur rentabilité. Le chiffre d'affaires a atteint 83 millions d'euros et le résultat net 29 millions. La hausse du résultat net provenait principalement des activités traditionnelles comme la gestion discrétionnaire et les conseils en placement. En 2006, le rendement sur fonds propres a atteint un niveau élevé de 54,1 p.c.

Ces évolutions favorables concernent la plupart des établissements. Parmi les 22 sociétés de gestion de fortune, quatre présentaient un résultat net négatif.

3. Sociétés de gestion d'organismes de placement collectif

Le groupe des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif, formé en 2005 et issu de sociétés de gestion de fortune de grande taille, a augmenté d'une unité en 2006.

A la suite de restructurations au sein de certaines sociétés, les chiffres pour l'ensemble de ce secteur en 2006 sont difficilement comparables à ceux de l'année précédente. Ainsi, on peut noter la restructuration de Fortis Investment Management, qui consistait notamment en la création d'un holding financier et l'intégration des activités de la société de gestion d'organismes de placement collectif dans la filiale FIM Belgique.

Après correction des chiffres pour ces évolutions structurelles, la rentabilité s'est stabilisée à un niveau élevé en 2006. Alors que le chiffre d'affaires s'était accru, le résultat net a diminué en 2006. La forte hausse du rendement sur fonds propres résultait de la baisse des fonds propres. Cela était principalement dû à la restitution, par une institution, de fonds propres excédentaires à ses actionnaires.

4. Compagnies d'assurances

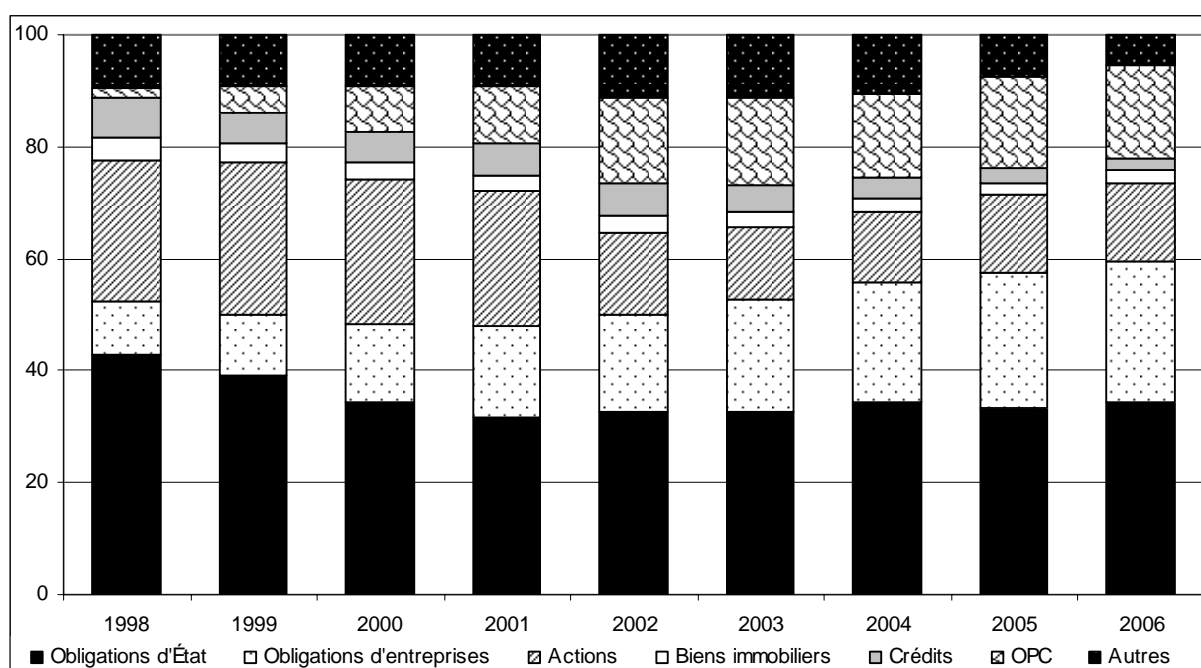
Le nombre de compagnies d'assurances établies en Belgique a poursuivi sa tendance à la baisse en 2006. Le recul de 171 à 161 compagnies résulte de la disparition de 3 compagnies de droit belge, de 4 compagnies relevant du droit d'un autre État membre de l'Espace économique européen (EEE) et de toutes les compagnies relevant du droit d'un État non membre de l'EEE. Sur les 10 compagnies disparues, 7 étaient spécialisées dans le secteur des polices d'assurance non-vie, 1 était spécialisée en assurance-vie et 2 autres proposaient à la fois des polices d'assurance-vie et non-vie. Quoiqu'il en soit, les compagnies du premier type demeurent de loin les plus nombreuses.

Le nombre de compagnies étrangères ne possédant pas de succursales en Belgique mais étant habilitées à offrir des produits d'assurances au titre de la libre prestation de services a continué de progresser l'année dernière, passant de 740 à 762 unités. Leur part de marché est toutefois restée limitée.

Depuis la parution de l'édition précédente de cette publication, on dispose uniquement de nouvelles statistiques comparables pour les valeurs représentatives. Pour ce qui est de la situation en matière de solvabilité, des données provisoires sont disponibles jusqu'à décembre 2006, et l'analyse des résultats de 2006 est réalisée sur la base des résultats d'un échantillon de 12 grandes compagnies. Ces différents éléments sont brièvement examinés ci-dessous.

Les compagnies d'assurances doivent couvrir leurs engagements par la détention d'actifs dans des proportions suffisantes. Ces actifs doivent être périodiquement affectés aux différentes activités et constituent les valeurs représentatives de ces dernières. Celles-ci sont comptabilisées à la valeur d'affectation, qui correspond, dans la plupart des cas, à la valeur de marché, mais aussi parfois à la valeur actuarielle, comme dans le cas des obligations d'État.

Composition des valeurs représentatives des compagnies d'assurances
(données sur base sociale; en pourcentages du total des valeurs représentatives)



Pour toutes les activités concernées, y compris celles d'assurance-vie de la branche 23 où les assurés assument le risque de placement, les valeurs représentatives s'élevaient à 182,7 milliards d'euros à la fin de 2006, contre 168,8 milliards d'euros à la fin de 2005. En 2006, l'importance du portefeuille obligataire a continué de s'accroître pour s'établir à 59,5 p.c. du total des valeurs représentatives, contre 57,4 p.c. en 2005. À la fin de 2006, les obligations d'État constituaient 34,2 p.c. du total des valeurs représentatives, tandis que les obligations d'entreprises en représentaient 25,3 p.c. La part relative de ces dernières dans le portefeuille obligataire total a à nouveau progressé l'année dernière. L'importance des actions a elle aussi légèrement augmenté, pour s'établir à 14,1 p.c. du total des valeurs représentatives. Enfin, la part des participations dans des organismes de placement collectif est passée de 16,2 à 16,5 p.c.

S'agissant de la marge de solvabilité, seules des données provisoires sont actuellement disponibles pour l'année 2006. En général, ces chiffres sont supérieurs aux statistiques définitives car ils ne prennent pas encore en compte certaines opérations telles que le versement de bénéfices aux actionnaires et aux détenteurs de polices. Par ailleurs, des modifications peuvent encore être apportées à certains postes du bilan. Dès lors, les évolutions pour 2006 sont examinées par rapport aux statistiques provisoires à la fin de 2005.

Selon ces statistiques, la solvabilité des compagnies d'assurances s'est détériorée en 2006. La marge de solvabilité disponible est revenue de 275 à 259 p.c. de la marge à constituer. Ce recul est principalement la conséquence d'une contraction des plus-values non réalisées sur le portefeuille de placement comprises dans la marge de solvabilité, qui sont revenues de 75 à 56 p.c. La hausse des taux d'intérêt a en effet entraîné une diminution des plus-values sur le portefeuille obligataire. Les autres composantes de la marge, généralement plus stables, ont progressé en 2006, passant de 200 à 203 p.c. du minimum exigé.

L'examen des résultats des compagnies d'assurances en 2006 se base sur les données provisoires d'un échantillon des 12 compagnies les plus importantes qui détenaient, en 2005, une part de marché de 84,1 p.c. dans l'activité d'assurance-vie et de 63,4 p.c. dans l'activité d'assurance non-vie. Ces données mettent en évidence une baisse de 3,3 p.c. du résultat net de l'exercice. Le bénéfice de l'activité d'assurance-vie a reculé de 12,2 p.c., essentiellement en raison de la contraction des recettes liées aux primes. La principale raison de cette évolution réside dans l'instauration, l'année dernière, de la taxe de 1,1 p.c. sur les primes versées dans le cadre des contrats d'assurance-vie individuels. Le recul a été le plus prononcé au niveau des contrats liés à un fonds de placement (branche 23). Les primes perçues pour ces contrats ont chuté de 32,8 p.c., alors qu'elles n'ont baissé que de 13,1 p.c. pour les contrats à rendement garanti (branche 21). Cela traduit non seulement la préférence des ménages pour les contrats de la branche 21 mais également le fait qu'une plus grande proportion des contrats de la branche 21 n'est pas soumise à cette taxe. Le résultat de l'activité d'assurance non-vie a progressé de 18,1 p.c. en 2006. Alors que l'amélioration de ce résultat en 2005 était essentiellement due à la progression des revenus de placement imputés à cette activité, la rentabilité de l'activité d'assurance proprement dite a à nouveau augmenté en 2006.

5. Émissions publiques de valeurs mobilières

5.1 Appel public au marché primaire des capitaux

En 2006, le montant des actions émises en Belgique s'est élevé à 1,3 milliard d'euros, à la suite principalement de l'augmentation de capital du Groupe Bruxelles Lambert ainsi que du passage en bourse d'un grand nombre de petites entreprises. En 2006, les émissions d'actions ont été inférieures de 27 p.c. à celles de 2005, année de l'introduction en bourse de Elia et de Telenet. Les émissions d'obligations ont pour leur part progressé de 5 à 5,5 milliards d'euros en 2006. Contrairement aux émissions d'actions, la majeure partie des émissions par les entreprises d'obligations sur le marché des capitaux belge consiste en des émissions réalisées par des entreprises étrangères, dont plusieurs filiales de grands établissements financiers belges. Les banques belges ont par ailleurs émis en 2006 des certificats subordonnés pour un montant de 1,4 milliard d'euros, contre 1,1 milliard en 2005.

5.2 Organismes de placement collectif

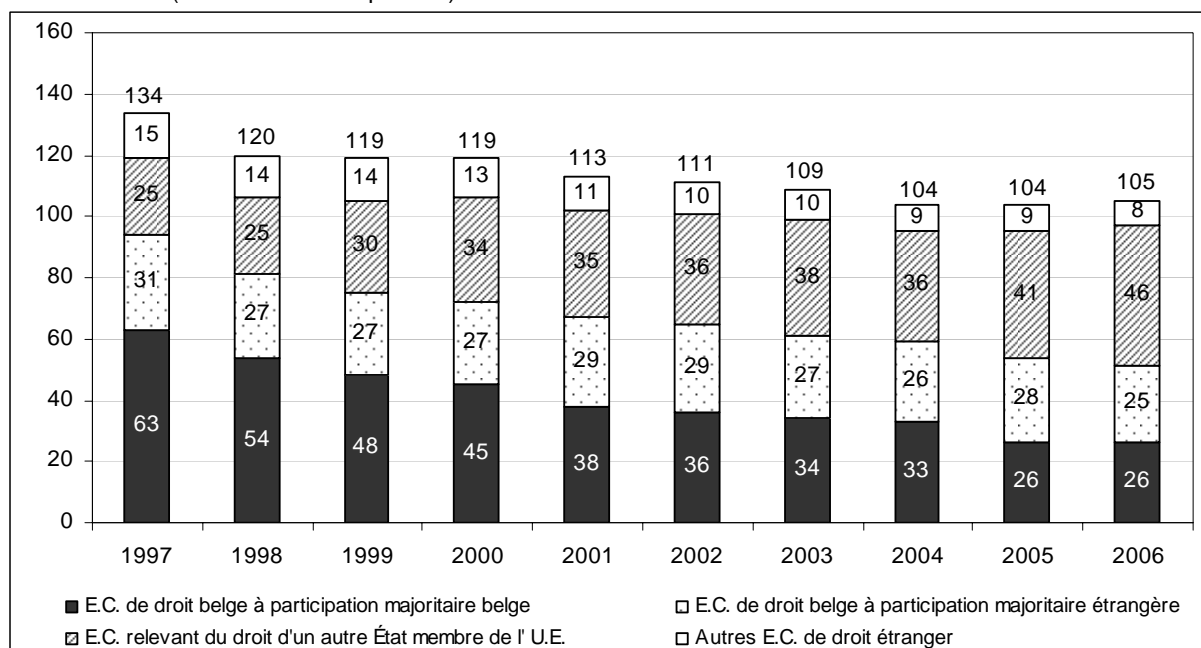
Le nombre d'organismes de placement collectif de droit belge a augmenté en 2006, passant de 158 à 185 unités. Les apports nets totaux, après une hausse spectaculaire en 2005, ont en revanche reculé de 32,1 p.c., revenant à 10,4 milliards d'euros. Cette baisse est essentiellement imputable à une forte augmentation des remboursements. Dans la mesure où l'année dernière les OPC ont enregistré des coûts pour un montant de 1,4 milliard d'euros et réalisé des plus-values pour un montant de 3,1 milliards d'euros, leur valeur d'inventaire a progressé de 10,8 p.c. en 2006, pour s'établir à 124,3 milliards d'euros. Le nombre d'OPC étrangers, dont les actions et parts sont émises publiquement en Belgique, a augmenté de 10 unités l'année dernière, passant à 226.

Tableaux et graphiques

1. Établissements de crédit

1.1 Nombre de banques

Graphique 1 : Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste
(données fin de la période)



Source : CBFA

Tableau 1 : Modifications intervenues dans le secteur

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'établissements de crédit de droit belge à fin de période	81	75	72	67	65	61	59	54	51
<i>Évolution de la période</i>									
. inscriptions	+2	+2	+2	+1	+3	-	-	1	1
. radiations ⁽¹⁾	-15	-8	-5	-6	-5	-4	-2	-6	-4
Nombre d'établissements de crédit de droit étranger à fin de période	39	44	47	46	46	48	45	50	54
<i>Évolution de la période</i>									
. inscriptions	+2	+5	+5	+3	+2	+2	-	5	4
. radiations ⁽¹⁾	-3	-	-2	-4	-2	-	-3	-	-

Source : CBFA

(1) Radiations par cessation d'activité ou par fusion/absorption.

Tableau 2 : Répartition des établissements de crédit de droit belge selon le type d'actionnariat
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Grands établissements de crédit et leurs filiales	18	17	15	14	12	11	12	10	10
Groupes financiers belges	6	5	7	5	5	3	3	3	3
Groupes financiers d'autres États de l'Union européenne	18	21	19	18	19	18	16	17	14
Groupes financiers de pays tiers	8	5	6	7	5	6	6	5	5
Groupes non financiers belges ou étrangers	4	3	3	3	4	2	2	2	2
Structure familiale	14	13	10	8	9	10	9	6	6
Associations de crédit de la BKCP	11	9	9	9 ⁽¹⁾	9 ⁽¹⁾	9 ⁽¹⁾	9 ⁽²⁾	9 ⁽³⁾	9 ⁽³⁾
Pouvoirs publics	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Structure consortiale	-	-	2	2	1	1	1	1	1
Total	81	75	72	67	65	61	59	54	51

Source : CBFA

(1) dont 2 appartenant à une banque française.

(2) dont 3 appartenant à une banque française.

(3) dont 5 appartenant à une banque française.

1.2 Structure du bilan

Tableau 3 : Structure du bilan par catégories comptables selon les normes IAS/FSR
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Actif	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	211,8
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	39,9
Actifs financiers disponibles à la vente	238,8
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	806,3
Placements détenus jusqu'à leur échéance	14,8
Dérivés utilisés à des fins de couverture	2,3
Actifs corporels	7,0
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	2,2
Participations dans des entreprises associées, des filiales et des coentreprises	3,5
Autres actifs	95,2
Passif	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	125,3
Passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	61,9
Passifs financiers évalués au coût amorti	1.094,2
Passifs financiers liés aux actifs transférés ⁽¹⁾	15,8
Dérivés utilisés à des fins de couverture	1,7
Provisions	2,6
Autres passifs ⁽²⁾	73,2
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3
Total du bilan	1.422,0

Source : CBFA

(1) Cette rubrique inclut l'ensemble des dettes comptabilisées en accordance avec la norme IAS 39.47(b).

(2) Ce poste comprend, entre autres, les charges à payer sur instruments financiers et les passifs d'impôts.

Tableau 4 : Structure du bilan par produits
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Actif	
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	11,2
Prêts et avances aux établissements de crédit	285,7
Prêts et avances autres que ceux accordés aux établissements de crédit	591,0
Titres d'emprunt	319,3
Instruments de capitaux propres	51,8
Dérivés	64,4
Produits à recevoir sur instruments financiers ⁽¹⁾	38,3
Autres actifs	60,2
Passif	
Dépôts des banques centrales	0,6
Dettes envers les établissements de crédit	415,3
Dépôts	556,4
<i>Pouvoirs publics centraux</i>	12,7
<i>Établissements autres que les établissements de crédit</i>	30,1
<i>Entreprises</i>	223,7
<i>Clientèle de détail</i>	289,9
<i>(pm dépôts d'épargne réglementés)</i>	144,9
Titres de créances (y compris les obligations)	159,3
<i>Certificats de dépôt</i>	78,1
<i>Bons de caisse</i>	27,1
<i>Emprunts obligataires et autres</i>	54,1
Dérivés	72,1
Positions à la baisse	47,3
Passifs financiers liés aux actifs transférés ⁽²⁾	15,8
Charges à payer sur instruments financiers ⁽¹⁾	35,7
Passifs subordonnés	25,7
Autres passifs	46,5
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3
Total du bilan	1.422,0

Source : CBFA

(1) Intérêts courus inclus.

(2) Cette rubrique inclut l'ensemble des dettes comptabilisées en accordance avec la norme IAS 39.47(b).

Tableau 5 : Engagements hors bilan
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Engagements de prêt octroyés	352,3
Engagements de prêt reçus	22,7
Garanties financières octroyées	282,4
Garanties financières reçues	760,9
Autres engagements octroyés	303,5
Autres engagements reçus	338,0

Source : CBFA

Tableau 6 : Titres détenus en portefeuilles
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Total des positions à la hausse	374,6
<i>Instruments de capitaux propres</i>	51,8
Cotés	36,1
Détenus à des fins de transaction	31,2
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	0,3
Disponibles à la vente	4,6
Non cotés	15,7
Détenus à des fins de transaction	12,8
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	0,7
Disponibles à la vente	2,1
<i>(pm instruments de capitaux propres mis en pension)</i>	<i>0,0</i>
<i>Titres d'emprunt</i>	319,3
Détenus à des fins de transaction	53,1
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	21,5
Disponibles à la vente	231,7
Détenus jusqu'à leur échéance	13,0
<i>(pm titres d'emprunt mis en pension)</i>	<i>139,5</i>
<i>Participations dans des entreprises associées, des filiales et des coentreprises</i>	3,5
Total des positions à la baisse	47,3
<i>Instruments de capitaux propres</i>	31,9
<i>Titres d'emprunt</i>	15,5

Source : CBFA

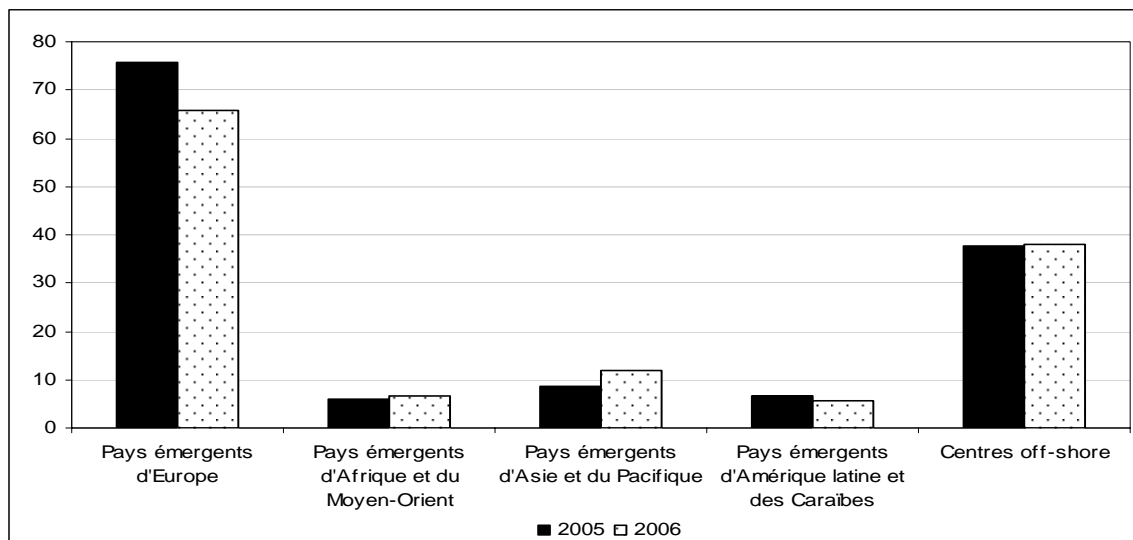
Tableau 7 : Prêts et avances
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Total des prêts et avances	876,7
Détenus à des fins de transaction	52,6
Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	17,4
Disponibles à la vente	0,4
Prêts et créances	806,3
Détenus jusqu'à leur échéance	0,0
dont :	
Prêts et avances aux établissements autres que les établissements de crédit	558,0
Effets de commerce et acceptations propres	2,2
Contrats de location-financement	18,2
Emprunts titrisés ⁽¹⁾	8,0
Crédits à la consommation	15,4
Prêts hypothécaires	189,7
Prêts à terme	272,2
Avances en comptes courants	34,4
Autres	17,9

Source : CBFA

(1) Emprunts titrisés : décomptabilisés aux fins du calcul des exigences de capitaux propres mais non sur le plan de la comptabilité.

Graphique 2 : Évolution des créances des établissements de crédit de droit belge sur les pays émergents et centres off-shore ⁽¹⁾
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, après transferts)



Source : CBFA

- (1) Depuis le 31 mars 2005, les établissements de crédit doivent rapporter leurs opérations par pays selon un nouveau modèle de tableau qui :
- introduit un reporting par pays des opérations en produits dérivés (dérivés de crédits, forwards, swaps, options et autres);
 - doit être dressé par l'ensemble des établissements de crédit et ne comporte plus de dispense pour les opérations de faible montant;
 - comprend dorénavant les opérations locales en monnaie locale dans le total des créances.

Tableau 8 : Structure des moyens d'action
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Dépôts	999,1
<i>Depôts autres que ceux détenus par des particuliers</i>	682,0
Banques centrales	0,6
Établissements de crédit	415,3
Pouvoirs publics centraux	12,7
Établissements autres que les établissements de crédit	29,7
Entreprises	223,7
<i>Dépôts des particuliers et bons de caisse</i>	317,1
Dépôts des particuliers	289,9
Bons de caisse	27,1
<i>pm dépôts d'épargne réglementés ⁽¹⁾</i>	144,9
Instruments financiers	293,2
Certificats de dépôt	78,1
Obligations et autres titres de créances	54,1
Passifs subordonnés	25,8
Positions à la baisse	47,3
Dérivés (transaction et couverture)	72,1
Passifs financiers liés aux actifs transférés ⁽²⁾	15,8
Autres passifs	82,1
Capitaux propres et intérêts minoritaires	47,3
Total	1.422,0

Source : CBFA

(1) Uniquement ceux évalués au coût amorti.

(2) Cette rubrique inclut l'ensemble des dettes comptabilisées en accordance avec la norme IAS 39.47(b).

1.3 Produits dérivés

Tableau 9 : Répartition des dérivés par catégories comptables - valeur comptable
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Dérivés comptabilisés à l'actif (total)	64,4
Détenus à des fins de transaction	62,2
Utilisés à des fins de couverture	2,3
Micro-couverture	1,0
<i>Couvertures de juste valeur</i>	<i>0,8</i>
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	<i>0,2</i>
<i>Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger</i>	<i>0,0</i>
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	1,3
<i>Couvertures de juste valeur</i>	<i>0,5</i>
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	<i>0,8</i>
Dérivés comptabilisés au passif (total)	72,1
Détenus à des fins de transaction	70,4
Utilisés à des fins de couverture	1,7
Micro-couverture	0,8
<i>Couvertures de juste valeur</i>	<i>0,7</i>
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	<i>0,1</i>
<i>Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger</i>	<i>0,0</i>
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	0,9
<i>Couvertures de juste valeur</i>	<i>0,6</i>
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	<i>0,3</i>

Source : CBFA

Tableau 10 : Répartition des dérivés par catégories comptables - montants notionnels
(données sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Dérivés comptabilisés à l'actif (total)	5.164,4
Détenus à des fins de transaction	4.905,7
<i>Dérivés sur taux d'intérêt</i>	4.114,1
<i>Dérivés sur actions</i>	120,5
<i>Dérivés sur devises</i>	519,3
<i>Dérivés sur crédits</i>	104,7
<i>Dérivés sur matières premières</i>	13,4
<i>Autres dérivés</i>	33,6
Utilisés à des fins de couverture	258,8
<i>Micro-couverture</i>	121,7
<i>Couvertures de juste valeur</i>	27,1
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	94,7
<i>Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger</i>	0,0
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	137,0
<i>Couvertures de juste valeur</i>	87,6
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	49,4
Dérivés comptabilisés au passif (total)	5.143,7
Détenus à des fins de transaction	4.883,4
<i>Dérivés sur taux d'intérêt</i>	4.039,2
<i>Dérivés sur actions</i>	165,1
<i>Dérivés sur devises</i>	519,6
<i>Dérivés sur crédits</i>	112,8
<i>Dérivés sur matières premières</i>	13,1
<i>Autres dérivés</i>	33,5
Utilisés à des fins de couverture	260,4
<i>Micro-couverture</i>	123,6
<i>Couvertures de juste valeur</i>	29,0
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	94,6
<i>Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger</i>	0,0
Utilisés à des fins de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille	136,8
<i>Couvertures de juste valeur</i>	87,8
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	49,0

Source : CBFA

1.4 Rentabilité

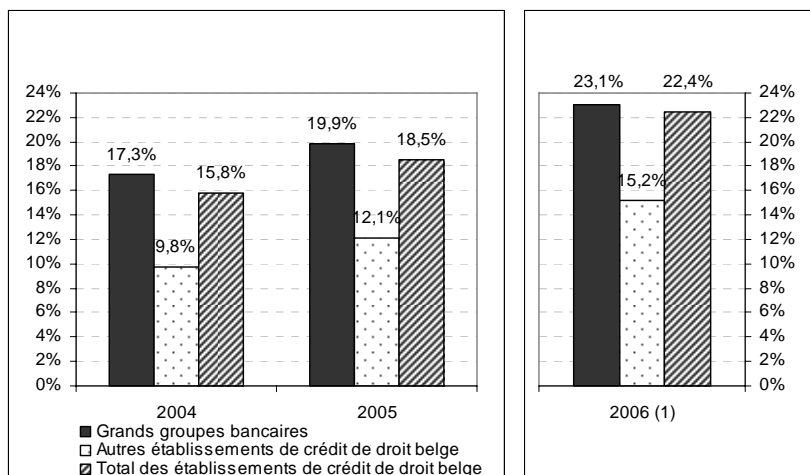
Tableau 11 : Principales composantes du compte de résultat
(sur base consolidée; en milliards d'euros)

	2006
Produits d'intérêt	148,1
Charges d'intérêt	-135,4
Résultat net d'intérêt	12,8
Résultats de capitaux autres que le résultat net d'intérêt	13,9
Produits de dividendes	0,4
Résultat net des commissions	6,7
<i>Produits des commissions</i>	9,1
<i>Charges des commissions (à l'exclusion des commissions versées aux agents)</i>	-2,4
Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	1,4
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction	2,2
Autres profits et pertes liés à la comptabilisation à la juste valeur	0,3
<i>Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat</i>	0,0
<i>Ajustement de la juste valeur en comptabilité de couverture</i>	0,3
Autres produits opérationnels nets	2,9
Produit bancaire	26,6
Frais de personnel	-8,1
Commissions versées aux agents	-0,9
Dépenses générales et administratives	-5,0
Amortissements	-0,8
Charges d'exploitation (excl. pertes de valeur et provisions)	-14,8
Pertes de valeur sur actifs financiers	-0,4
Dépréciations sur immobilisations corporelles, immeubles de placement, immobilisations incorporelles, participations dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0,0
Provisions	-0,1
Pertes de valeur et provisions	-0,4
Quote-part dans le résultat des entités associées et des coentités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0,5
Résultat net d'exploitation	11,8
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat	0,0
Total des profits et pertes des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente et ne remplissant pas les conditions d'une activité abandonnée	0,0
Total des profits et pertes d'activités abandonnées, après impôt	0,0
Total des profits et pertes avant impôts et intérêts minoritaires	11,9
Charge (produit) d'impôt relative au résultat des activités ordinaires	-1,9
Total des profits et pertes après impôts et avant intérêts minoritaires	10,0
Intérêts minoritaires	-0,3
Profit ou Perte (net)	9,7

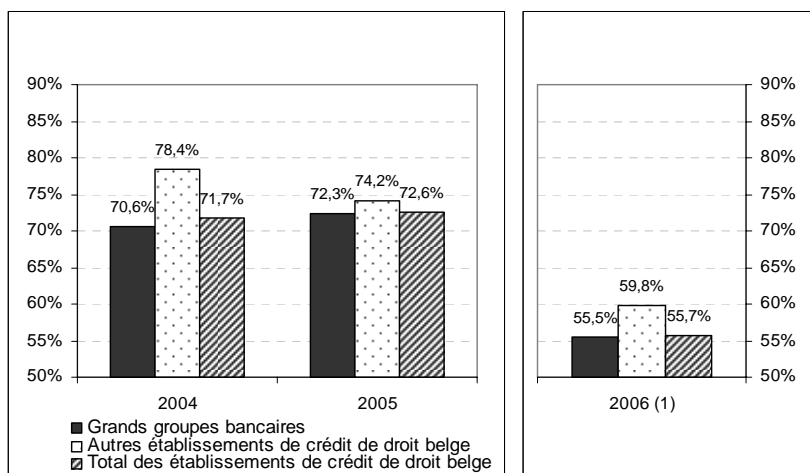
Source : CBFA

Graphique 3 : Rentabilité des établissements de crédit de droit belge
(données sur base consolidée; en pourcentages)

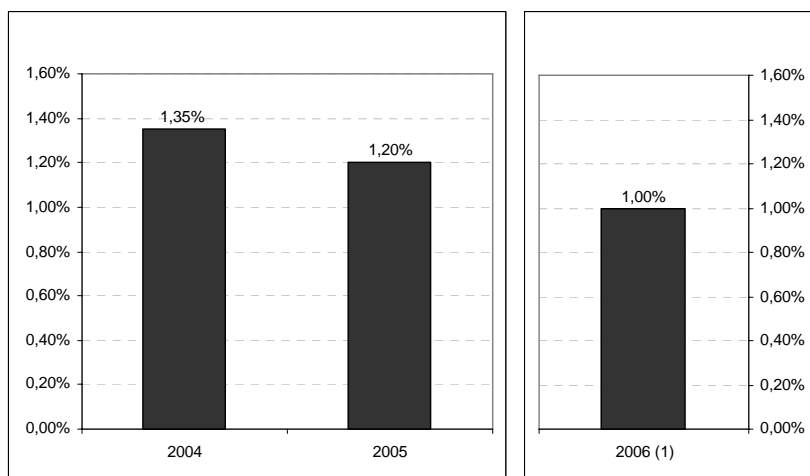
Rendement des fonds propres moyens



Ratio coûts/revenus



Marge d'intérêt⁽²⁾

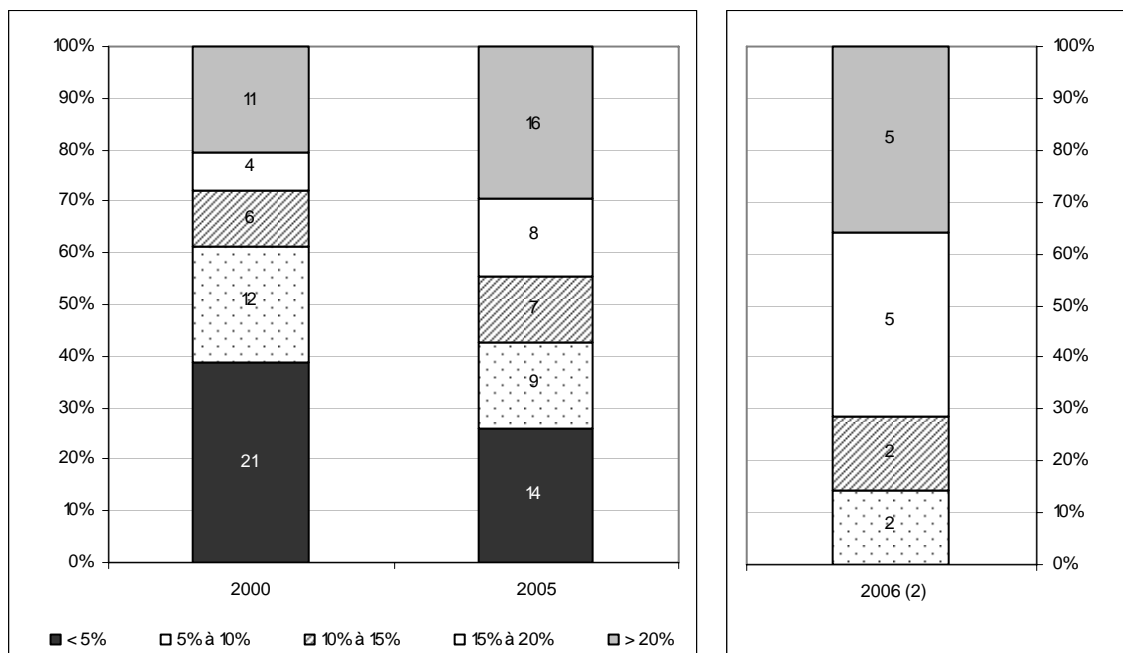


Source : CBFA

(1) Les données 2006 sont établies selon le nouveau schéma comptable basé sur les normes IAS/IFRS.

(2) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.

Graphique 4 : Distribution des établissements de crédit de droit belge en fonction du rendement des fonds propres moyens⁽¹⁾
 (données sur base consolidée; nombre d'établissements de crédit et en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

- (1) Le nombre total d'établissements de crédit dans le graphique est différent du nombre total d'établissements de crédit de droit belge, principalement en raison du fait que les filiales bancaires sont consolidées par leurs maisons mères.
 (2) Les données 2006 sont établies selon le nouveau schéma comptable basé sur les normes IAS/IFRS.

1.5 Chiffres-clés

Tableau 12 : Évolution des chiffres-clés des établissements de crédit de droit belge appliquant les normes IAS/IFRS
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Grands groupes bancaires	Autres établissements de crédit de droit belge	Total 2006
Total du bilan	1.348,0	74,0	1.422,0
Avoirs de la clientèle	667,4	48,3	715,7
Créances sur la clientèle	553,8	37,2	591,0
Résultats de l'exercice	9,2	0,5	9,7
<i>Risk asset ratio</i> (p.c.)	11,2	16,7	11,9
Rendement des actifs moyens (p.c.)	0,7	0,7	0,7
Rendement des fonds propres moyens (p.c.)	23,1	15,2	22,4
Ratio coûts/revenus (p.c.)	55,5	59,8	55,7

Source : CBFA

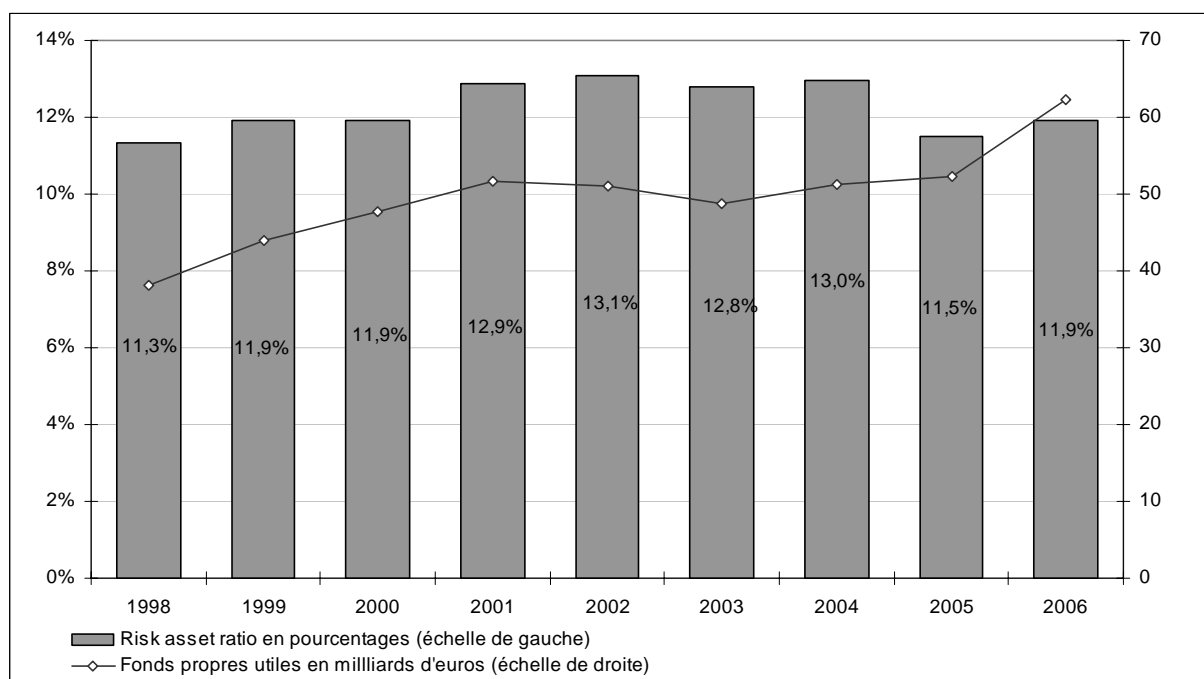
Tableau 13 : Évolution des chiffres-clés des établissements de crédit n'appliquant pas les normes IAS/IFRS
(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Établissements de crédit de droit belge	Établissements de crédit de droit étranger	Total 2006
Total du bilan	53,2	62,2	115,4
Avoirs de la clientèle	40,7	29,6	70,3
Créances sur la clientèle	22,9	19,8	42,7
Résultats de l'exercice	0,3	0,2	0,5
Rendement des actifs moyens (p.c.)	0,6	0,3	0,5
Rendement des fonds propres moyens (p.c.)	7,9	-	-
Ratio coûts/revenus (p.c.)	77,3	71,5	75,1

Source : CBFA

1.6 Solvabilité

Graphique 5 : Évolution des fonds propres utiles et du *risk asset ratio* des établissements de crédit de droit belge
(données à la fin de la période sur base consolidée)



Source : CBFA

Tableau 14 : Éléments des fonds propres des établissements de crédit de droit belge
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Fonds propres utiles	2000		2004		2005		2006		Variation 05/06	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") ⁽¹⁾	30,6	64,3%	37,9	74,0%	39,2	75,0%	45,9	73,7%	6,7	17,2%
dont instruments hybrides	1,7	3,6%	3,1	6,1%	3,6	6,9%	-	-	-3,6	-100,0%
Éléments complémentaires des fonds propres	20,8	43,7%	17,5	34,2%	17,9	34,2%	19,7	31,6%	1,8	10,1%
pour les risques de crédit et de marché ("tier two capital")										
dont upper Tier 2 ⁽²⁾	7,0	14,6%	5,0	9,8%	4,6	8,8%	5,8	9,3%	1,2	25,4%
dont lower Tier 2 ⁽³⁾	13,9	29,1%	12,5	24,4%	13,3	25,4%	13,9	22,4%	0,7	4,9%
Déduction des participations	-3,8	-8,0%	-4,2	-8,2%	-4,8	-9,2%	-3,3	-5,4%	1,5	30,4%
Total	47,7	100%	51,2	100%	52,3	100%	62,3	100%	10,0	19,2%
Éléments complémentaires des fonds propres	1,6	-	2,1	-	1,3	-	0,1	-	-1,2	-
uniquement pour les risques de marché ("tier three capital") ⁽⁴⁾										

Source : CBFA

- (1) Comprend entre autres le capital libéré, les réserves, le fonds pour risques bancaires généraux, les intérêts de tiers, et comme poste important à déduire, les écarts de consolidation positifs.
- (2) Comprend les plus-values de réévaluation, le fonds interne de sécurité et les fonds versés au moyen de titres à durée indéterminée et autres instruments dont les fonds et la rémunération sont susceptibles d'être affectés à l'apurement de pertes tout en permettant à l'émetteur de poursuivre ses activités.
- (3) Comprend les dettes subordonnées à long terme (minimum 5 ans de durée initiale).
- (4) Comprend le résultat net du portefeuille de négociation et une catégorie particulière des dettes subordonnées, après la mise en application des limitations réglementaires.

2. Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement

2.1 Nombre d'entreprises

Tableau 15 : Évolution du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement
(données fin de la période)

	Listes en				Évolution 2006	
	2000	2004	2005	2006	+	-
<i>Entreprises d'investissement agréées en Belgique</i>	85	70	57	53	1	5
1 Entreprises d'investissement de droit belge	84	70	57	53	1	5
. Sociétés de bourse	46	36	31	27	-	4
. Sociétés de gestion de fortune	31	30	23	22	-	1
. Sociétés de courtage en instruments financiers	4	1	1	1	-	-
. Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers	3	3	2	3	1	-
2 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un État non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
3 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	1	-	-	-	-	-
<i>Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre État membre de l'Union européenne</i>	9	15	14	17	3	-
Total des entreprises d'investissement et des succursales	94	85	71	70	4	5
Sociétés de conseil en placements	4	4	3	3	-	-
Total des entreprises agréées	98	89	74	73	4	5

Source : CBFA

2.2 Sociétés de bourse

Tableau 16 : Évolution des chiffres-clés
(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2005	2006	Variation
Portefeuille-titres ⁽¹⁾⁽²⁾	250	142	-43%
Fonds propres ⁽¹⁾⁽³⁾	366	355	-3%
Total bilantaire	2.371	2.301	-3%
Dépôt titres	41.140	46.623	13%
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	274	316	15%
Résultat net ⁽¹⁾	103	130	26%
Rendement net fonds propres	28,0%	36,5%	-
<i>Risk asset ratio</i>	58,2%	46,5%	-

Source : CBFA

- (1) Chiffres tirés des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("*marked to market*").
- (2) Le portefeuille-titres se compose des positions à la hausse (instruments financiers détenus par les sociétés de bourse pour compte propre, à l'exclusion des titres de participation) et des positions à la baisse (instruments financiers vendus à découvert).
- (3) Il s'agit de fonds propres déterminés sur la base des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("*marked to market*"). Ils comprennent le capital, les primes d'émission, les plus-values de réévaluation, les réserves, le résultat reporté (y compris les plus-values latentes sur positions) et les emprunts subordonnés. Ils ne reprennent pas le résultat de l'année en cours.

Tableau 17 : Synthèse de la solvabilité

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2005	2006	Variation	
Éléments de fonds propres				
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") ⁽¹⁾	336,2	323,9	-12,3	-4%
Éléments complémentaires des fonds propres ("tier two capital") ⁽²⁾	21,1	21,3	0,2	1%
Éléments à déduire ⁽³⁾	69,1	129,7	60,6	88%
Total des fonds propres utiles	288,2	215,5	-72,7	-25%
Éléments complémentaires des fonds propres pour les risques de marché uniquement ("tier three capital") ⁽⁴⁾	-	-	-	-
Nombre de sociétés présentant une marge de solvabilité				
Inférieure à 20%	6	2		
Entre 20% et 50%	10	12		
Entre 50% et 100 %	15	13		
Répartition des sociétés selon l'exigence la plus élevée qui leur est applicable (en pourcentages)				
Exigence de capital minimum	26	26		
Exigence de couverture des fonds de tiers	42	44		
Exigence de couverture des actifs immobilisés	29	19		
Exigence de couverture des frais généraux	3	11		
Exigence relative à l'activité (risque de crédit + risque de marché)	0	0		
	100	100		

Source : CBFA

- (1) Comprend principalement le capital libéré, les réserves, le résultat reporté sous déduction des pertes de l'exercice en cours et des immobilisations incorporelles.
(2) Comprend essentiellement les plus-values de réévaluation ainsi que les emprunts subordonnés conformes à l'article 14, § 3 du Règlement.
(3) Constitués essentiellement de participations dans des entreprises sous statut.
(4) Ne font pas l'objet d'une quantification dans la mesure où les sociétés de bourse disposent de fonds propres utiles largement suffisants.

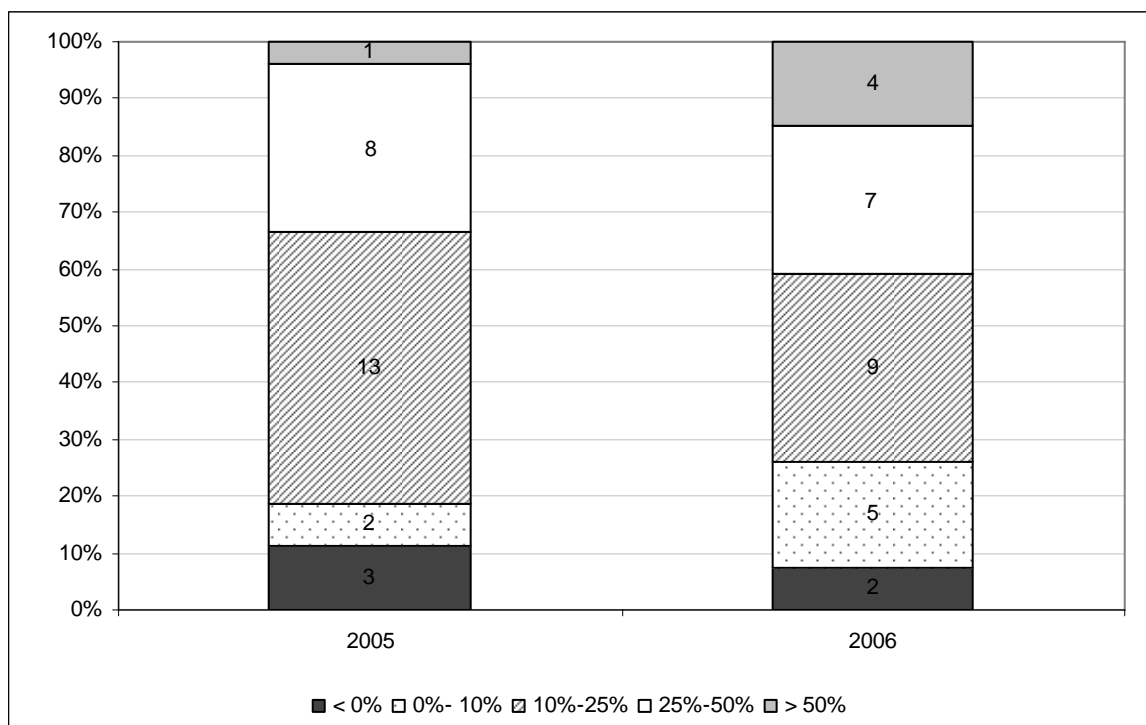
Tableau 18 : Évolution des composantes de base du compte de résultats

(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2005	2006	Variation
Courtages et commissions	170,3	180,0	6%
Résultats nets sur positions	20,8	17,9	-14%
Autres revenus de prestations	83,1	117,7	42%
Chiffre d'affaires	274,2	315,6	15%
Charges d'exploitation	180,2	212,9	18%
dont			
Frais de personnel	77,8	80,8	4%
Biens et services divers	116,6	130,9	12%
Résultats d'exploitation	94,0	102,7	9%
Résultats financiers	28,6	39,2	37%
Résultats exceptionnels	-12,4	3,5	
Impôts	7,5	15,9	111%
Résultat net après impôts	102,6	129,6	26%

Source : CBFA

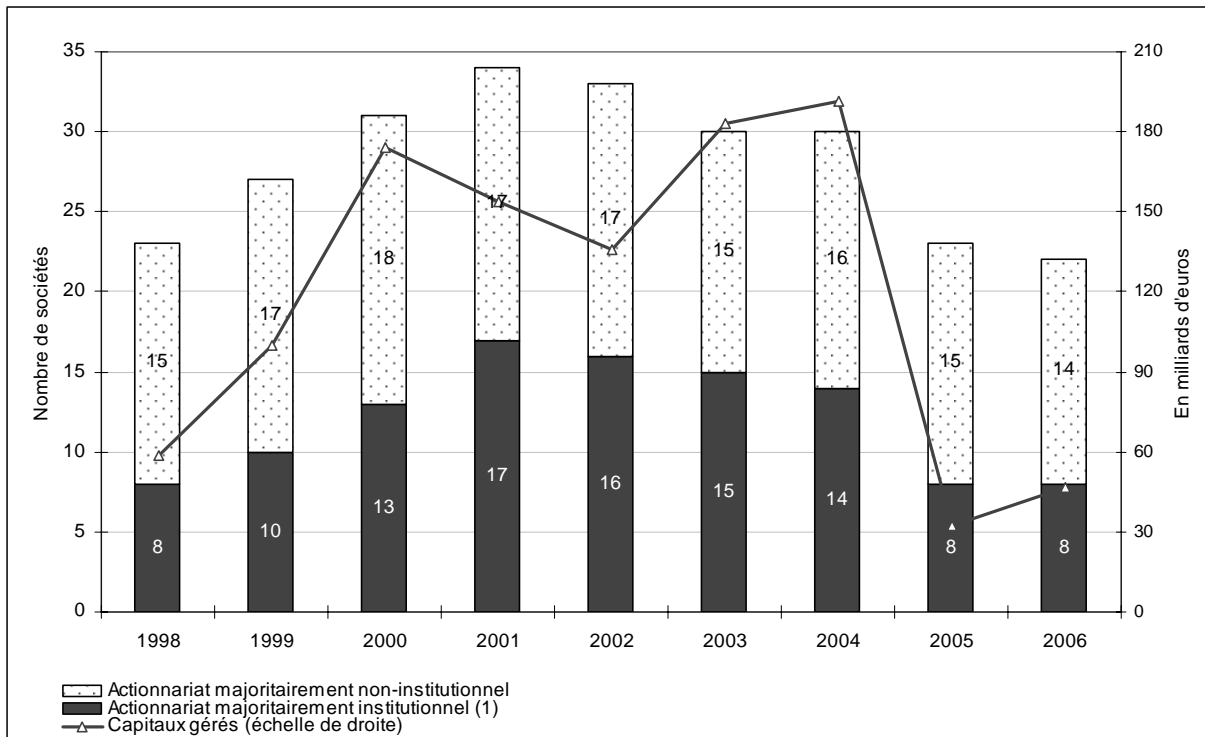
Graphique 6 : Répartition, à population constante, des sociétés de bourse en fonction du rendement des fonds propres
(nombre de sociétés; en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

2.3 Sociétés de gestion de fortune

Graphique 7 : Évolution du nombre de sociétés de gestion de fortune et des fonds gérés
(données fin de la période)



Source : CBFA

(1) A noter le retraitement rétroactif dans la définition (extension de la catégorie des "institutionnels" aux groupes non bancassureurs).

Tableau 19 : Évolution des chiffres-clés
(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2005	2006
Total bilan	84	102
Fonds propres	51	53
Capitaux gérés	32.399	46.729
Chiffre d'affaires	65	83
Résultat net	20	29
Rendement des fonds propres	39,0%	54,1%
Rendement net sur capitaux gérés	0,1%	0,1%

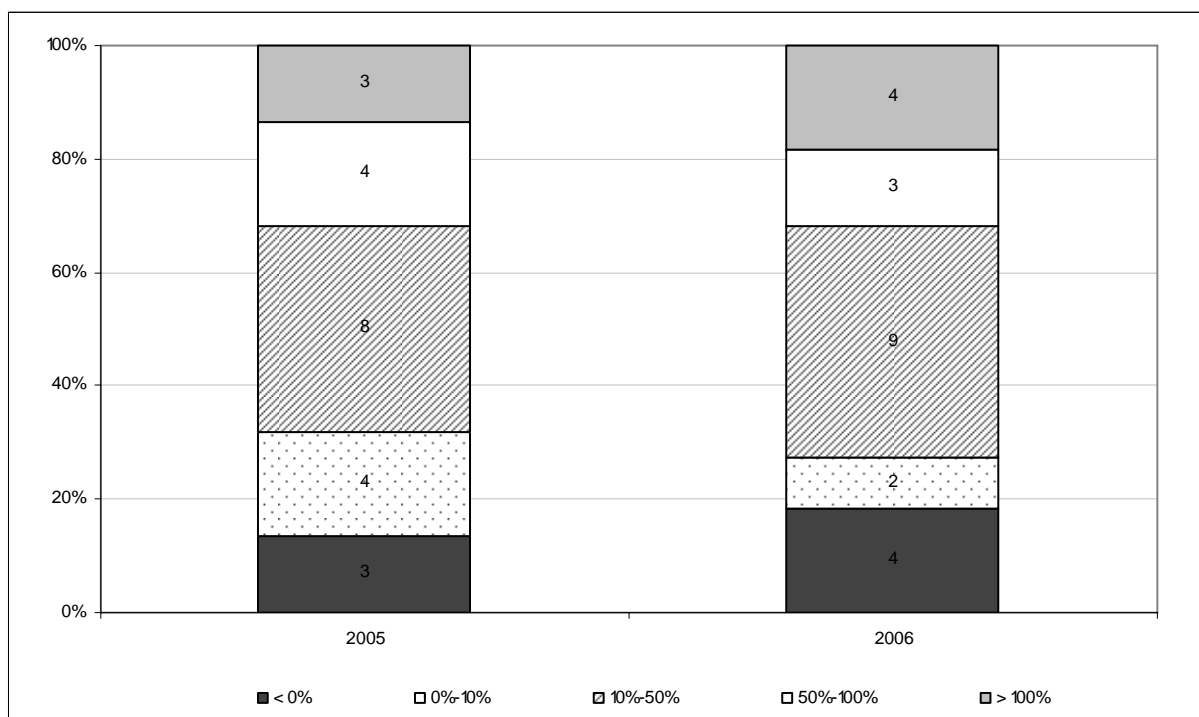
Source : CBFA

Tableau 20 : Évolution des composantes de base du compte de résultats
(données en millions d'euros)

	2005	2006
Gestion discrétionnaire	49,8	70,9
Conseil en placements	7,3	9,8
Autres revenus de prestations	8,2	2,8
Chiffre d'affaires	65,3	83,5
Charges d'exploitation	37,6	47,5
dont : frais de personnel	17,4	21,0
biens et services divers	18,7	24,8
Résultat d'exploitation	27,8	36,1
Résultats financiers	1,6	2,4
Résultats exceptionnels	0,5	2,7
Impôts	9,8	12,2
Résultat net après impôts	20,0	28,9

Source : CBFA

Graphique 8 : Répartition, à population constante, du rendement sur fonds propres des sociétés de gestion de fortune
(nombre de sociétés et en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

3. Sociétés de gestion d'organismes de placement collectif

Tableau 21 : Évolution des chiffres-clés
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2005	2006
Total du bilan	1.350	921
Fonds propres	715	284
Capitaux gérés	211.390	256.424
Chiffre d'affaires	949	1.195
Résultat net	290	250
Rendement des fonds propres	40,6%	87,9%
Rendement net sur capitaux gérés	0,1%	0,1%
Nombre de sociétés de gestion d'organismes de placement collectif	5	6

Source : CBFA

Tableau 22 : Évolution des composantes de base du compte de résultats
(données en millions d'euros)

	2005	2006
Gestion discrétionnaire	847,4	981,7
Conseil en placements	0,7	0,7
Autres revenus de prestations	103,6	226,9
Chiffre d'affaires	951,6	1.209,2
Charges d'exploitation	588,2	850,2
dont : frais de personnel	93,7	118,9
biens et services divers	485,1	717,2
Résultat d'exploitation	363,5	359,0
Résultats financiers	60,6	17,9
Résultats exceptionnels	-0,3	0,2
Impôts	133,3	127,5
Résultat net après impôts	290,5	249,6

Source : CBFA

4. Compagnies d'assurances et fonds de pensions

4.1 Compagnies d'assurances

4.1.1 Nombre de compagnies d'assurances

Tableau 23 : Évolution du nombre de compagnies d'assurances en Belgique
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
A. Selon la localisation du siège social									
Belgique ⁽¹⁾	150	137	130	125	123	118	118	110	107
E.E.E. ⁽²⁾	77	79	73	71	73	66	60	58	54
Hors E.E.E. ⁽³⁾	7	6	6	6	6	5	3	3	0
Total	234	222	209	202	202	189	181	171	161
Libre prestation de services ⁽⁴⁾	525	556	589	613	629	670	681	740	762
B. Selon la spécialisation ⁽⁵⁾									
Assurance-vie	34	31	29	28	30	31	31	30	29
Assurance non-vie	160	154	145	140	140	127	122	116	109
Mixte	40	37	35	34	32	31	28	25	23
Total	234	222	209	202	202	189	181	171	161

Source : CBFA

(1) Les compagnies d'assurances de droit belge comprennent les filiales belges d'assureurs étrangers.

(2) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social dans un autre État membre de l'E.E.E.

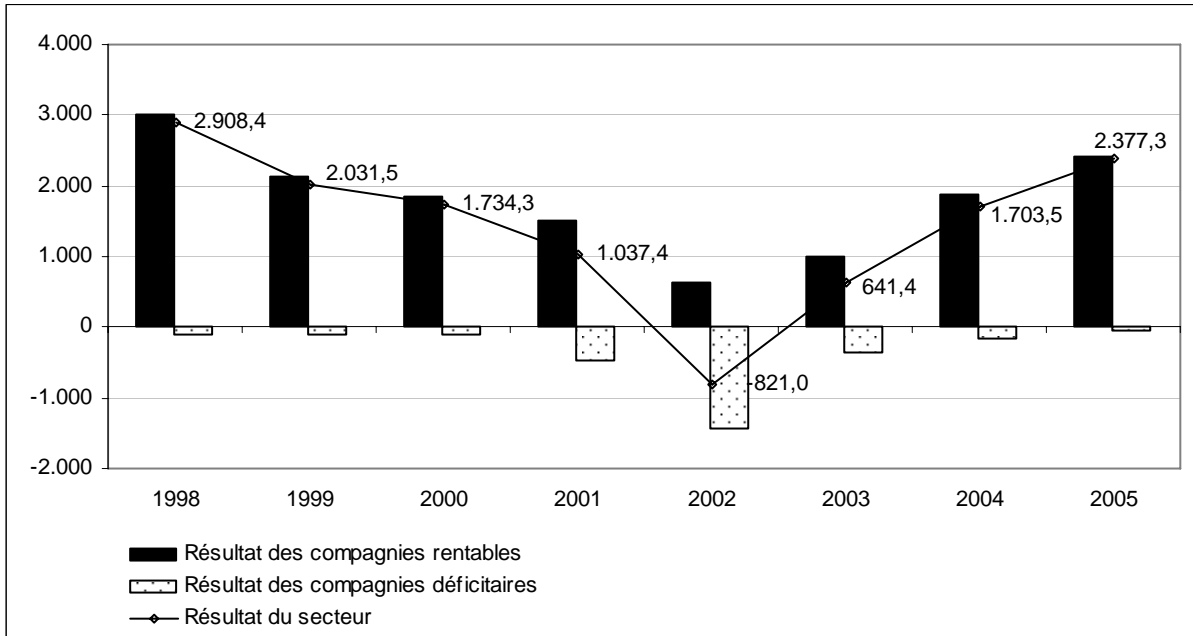
(3) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(4) Prestation de services d'assurance en Belgique sans établissement physique.

(5) Y compris les succursales belges des compagnies d'assurances étrangères.

4.1.2 Rentabilité et solvabilité

Graphique 9 : Résultats des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données sur base sociale; en millions d'euros)



Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Tableau 24 : Compte de pertes et profits des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données sur base sociale; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
A. Compte technique d'assurance-vie								
Primes acquises nettes	8,2	10,0	12,8	13,1	14,4	17,7	20,0	25,2
Montants payés nets (-)	3,8	4,3	4,8	5,4	6,9	7,9	8,5	10,2
Variation des provisions techniques (-)	7,2	8,3	9,1	7,8	6,4	12,9	15,2	20,5
Primes après frais d'assurance	-2,8	-2,7	-1,1	-0,1	1,2	-3,1	-3,7	-5,4
Frais d'exploitation nets (-)	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3
Résultat d'assurance	-3,6	-3,7	-2,2	-1,2	0,0	-4,3	-4,9	-6,8
Revenu net de placements	4,7	4,8	3,2	2,0	-0,3	4,8	5,7	8,0
Résultat technique d'assurance-vie	1,1	1,2	1,0	0,8	-0,2	0,5	0,8	1,2
B. Compte technique d'assurance non-vie								
Primes acquises nettes	6,7	7,0	7,3	7,8	8,5	9,1	9,6	8,9
Montants payés nets (-)	4,6	5,0	5,3	5,8	5,9	5,7	5,7	5,6
Variation des provisions techniques (-)	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8	1,0	1,1
Primes après frais d'assurance	1,4	1,3	1,4	1,2	1,7	2,6	2,9	2,3
Frais d'exploitation nets (-)	2,3	2,4	2,3	2,5	2,7	2,8	2,9	2,7
Résultat d'assurance	-0,9	-1,1	-0,9	-1,4	-1,0	-0,2	0,0	-0,4
Revenu net de placements	1,7	1,9	1,5	1,4	0,7	1,0	1,2	1,5
Résultat technique de l'assurance non-vie	0,9	0,8	0,6	0,0	-0,3	0,8	1,2	1,1
C. Compte non-technique								
Résultat technique total	2,0	2,0	1,6	0,8	-0,5	1,3	2,0	2,3
Autres revenus nets de placements	1,8	0,6	0,5	0,6	0,1	-0,2	0,3	0,7
Autres résultats, résultats exceptionnels et impôts	-0,9	-0,5	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,6	-0,6
Résultat net de l'exercice	2,9	2,0	1,7	1,0	-0,8	0,6	1,7	2,4
p.m. rendement des fonds propres (en pourcentages)	34,2	26,9	21,5	12,1	-10,4	7,3	18,0	23,3

Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Tableau 25 : Niveau et composition de la marge de solvabilité constituée par les compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données fin de la période sur base sociale; en millions d'euros, sauf mention contraire)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Marge explicite	8.361	7.717	7.953	8.555	8.238	9.467	10.706	11.726
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	242	200	194	197	173	179	181	180
Marge implicite	2.664	2.585	2.894	3.454	3.853	3.634	4.092	5.148
Part des gains futurs ⁽²⁾	933	1.423	1.667	1.968	1.855	1.874	755	749
Plus-values non-réalisées	1.731	1.162	1.227	1.486	1.998	1.761	3.337	4.399
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	77	67	71	79	81	69	70	79
Marge totale	11.025	10.302	10.847	12.008	12.091	13.101	14.799	16.874
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	319	267	265	276	254	248	251	259

Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) En assurance-vie.

4.1.3 Provisions et autres passifs

Tableau 26 : Principaux éléments du passif des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Fonds propres	8,5	7,5	8,1	8,6	7,9	8,8	9,4	10,2
Provisions techniques	68,4	80,3	88,8	98,5	106,9	120,8	137,8	156,5
Assurances-vie (à l'exclusion de la branche 23)	44,0	49,1	51,3	56,1	63,8	76,2	88,9	103,7
Branche 23	3,2	8,5	13,2	16,6	16,0	17,5	19,2	25,0
Assurances non-vie	17,4	18,7	20,1	21,7	22,4	23,1	24,2	22,7
Autres provisions	3,8	3,9	4,1	4,4	4,6	5,0	5,5	5,1
Dépôts reçus des réassureurs	2,1	2,0	2,0	2,3	2,3	2,4	2,5	2,7
Dettes	5,7	6,3	6,9	6,7	6,9	8,2	11,8	13,5
Autres passifs	1,9	2,7	2,5	2,3	2,1	2,2	2,2	2,0
Total	86,6	98,8	108,3	118,7	126,1	142,4	163,7	185,0

Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

4.1.4 Placements et autres actifs

Tableau 27 : Principaux éléments de l'actif des compagnies d'assurances ⁽¹⁾
(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Placements	75,0	86,0	94,9	104,0	110,3	125,2	143,3	166,5
<i>Total des activités à l'exception de la branche 23</i>	<i>71,8</i>	<i>77,5</i>	<i>81,7</i>	<i>87,6</i>	<i>94,6</i>	<i>107,9</i>	<i>124,4</i>	<i>141,7</i>
Actions ⁽²⁾	11,8	13,9	15,7	18,1	15,8	13,8	15,1	17,9
Obligations	43,1	48,8	51,1	53,9	58,9	72,2	88,2	101,2
Biens immobiliers	2,3	2,0	1,9	2,0	2,4	2,4	2,6	2,6
Crédits hypothécaires	5,3	5,0	5,0	5,3	5,9	5,7	5,7	5,5
Placements dans des entreprises liées	6,5	4,8	4,9	5,1	7,4	8,0	8,2	9,2
Autres	2,8	2,9	3,1	3,2	4,2	5,7	4,6	5,3
<i>Branche 23</i>	<i>3,2</i>	<i>8,5</i>	<i>13,2</i>	<i>16,4</i>	<i>15,8</i>	<i>17,3</i>	<i>18,9</i>	<i>24,8</i>
Actions ⁽²⁾	2,3	7,5	11,9	14,5	13,1	13,3	13,7	19,5
Obligations	0,6	0,6	1,0	1,5	2,1	2,6	3,2	4,1
Autres	0,3	0,4	0,3	0,4	0,6	1,3	2,1	1,3
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4,1	4,5	4,8	5,7	6,0	6,2	6,6	5,2
Créances et autres actifs	7,5	8,3	8,6	9,0	9,8	11,1	13,7	13,3
Total	86,6	98,8	108,3	118,7	126,1	142,4	163,7	185,0

Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) Y compris les parts d'OPCs.

Tableau 28 : Valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités ^{(1) (2)}
(données fin de la période sur base sociale, en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Obligations d'État	42,7	39,0	34,2	31,6	32,8	32,5	34,4	33,3	34,2
Obligations d'entreprise	9,8	10,9	14,2	16,5	17,2	20,2	21,4	24,2	25,3
Actions	25,0	27,3	25,8	24,1	14,6	12,9	12,7	13,9	14,1
Biens immobiliers	4,3	3,3	3,0	2,8	3,1	2,8	2,4	2,2	2,1
Crédits	7,1	5,7	5,6	5,6	5,6	4,7	3,6	2,7	2,3
OPCs	1,5	4,5	8,0	10,2	15,6	15,6	15,1	16,2	16,5
Autres	9,7	9,3	9,2	9,3	11,1	11,3	10,3	7,6	5,5
Total (en milliards d' euros)	70,0	83,7	87,9	98,0	110,5	127,6	147,3	168,8	182,7

Source : CBFA

(1) Actifs accordés à une activité d'assurance spécifique, pour couverture des provisions techniques de cette activité. Ces valeurs représentatives sont valorisées à la "valeur d'affectation", qui correspond à la valeur de marché pour la plus grande partie des actifs, mais qui tient compte de la valeur à l'échéance pour les obligations émises par les gouvernements.

(2) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

4.2 Fonds de pensions

Tableau 29 : Évolution du nombre et de l'importance des fonds de pensions
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Fonds de pensions agréés	298	301	307	319	330	327	323	331	283
Fonds de pensions en liquidation	6	9	5	5	6	3	5	5	5
Nombre total de fonds de pensions	304	310	312	324	336	330	328	336	288
Total du bilan (en milliards d'euros)	12,7	14,4	14,6	14,4	13,5	10,9	11,7	13,4	-

Source : CBFA

Tableau 30 : Résultats des fonds de pensions
(données en milliards d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Primes et autres produits techniques	1,25	1,24	1,61	1,33	1,93	1,16	1,21	0,97
Charges techniques	-1,04	-1,14	-1,36	-1,26	-1,35	-1,22	-1,16	-1,15
Résultat financier	1,77	1,67	0,00	-0,61	-1,45	0,86	0,94	1,68
Autres résultats	-0,08	-0,01	-0,04	-0,07	-0,05	-0,07	-0,07	-0,02
Résultat net	1,90	1,75	0,21	-0,60	-0,92	0,73	0,92	1,48

Source : CBFA

Tableau 31 : Composition des valeurs représentatives des fonds de pensions
(données fin de la période en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1998	1999 ⁽¹⁾	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Obligations	26,7	15,9	16,3	15,5	16,6	5,3	4,3	6,3
Actions	22,1	24,5	20,5	17,7	14,6	10,2	9,4	9,2
Biens immobiliers	3,1	1,3	1,3	1,2	1,1	1,5	1,4	1,0
Crédits	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,4	0,3	0,3
OPC's	38,5	49,2	52,9	55,1	56,2	71,8	75,2	70,8
Autres	9,6	9,0	9,0	10,5	11,1	10,9	9,4	12,4
Total (en milliards d'euros)	12,6	14,3	14,5	14,3	13,4	10,8	11,6	12,5

Source : CBFA

(1) Le schéma de "reporting" ayant été adapté en 1999, les chiffres actuels ne sont plus tout à fait comparables aux chiffres se rapportant aux années précédant cette date.

Tableau 32 : Évolution des provisions techniques et du patrimoine des fonds de pensions
(données fin de la période en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Provisions pour prestations constituées	6,22	7,78	8,35	9,32	10,27	8,35	8,35	8,85
Provision minimum	5,94	7,01	8,15	9,12	10,09	8,18	8,18	8,71
Autres provisions	0,27	0,78	0,20	0,20	0,18	0,17	0,16	0,14
Provisions pour prestations à régler	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,01	0,01
Provisions pour prestations à constituer	6,22	6,41	6,06	4,89	3,24	2,50	3,17	4,40
Total des provisions techniques	12,44	14,20	14,41	14,25	13,52	10,85	11,53	13,26
<i>Patrimoine en pourcentages des obligations actuelles</i>	<i>199,5</i>	<i>177,4</i>	<i>158,8</i>	<i>138,9</i>	<i>120,1</i>	<i>119,8</i>	<i>127,7</i>	<i>133,3</i>

Source : CBFA

5. Émissions publiques de valeurs mobilières

5.1 Appel public au marché primaire des capitaux

Tableau 33 : Évolution des principaux éléments de l'appel public au marché primaire des capitaux ⁽¹⁾
(en millions d'euros)

	2004	2005	2006
1 Émissions d'actions			
<i>Sociétés belges</i>	3.559	1.828	1.329
<i>Sociétés étrangères</i> ⁽²⁾	91	16	0
Total	3.650	1.844	1.329
2 Admissions de warrants ⁽³⁾			
<i>sur actions</i>	213	62	165
<i>sur indices</i>	89	138	35
<i>sur devises</i>	272	105	68
<i>sur matières premières</i>	460	11	0
Total	1.034	316	268
3 Émissions de titres de dette			
3.1 Obligations	5.516	4.966	5.542
<i>Sociétés belges</i>	228	375	236
<i>Sociétés étrangères</i>	5.288	4.591	5.306
3.2 Titres de dette avec un risque sur le capital	268	549	1.109
<i>Sociétés belges</i>	0	0	18
<i>Sociétés étrangères</i>	268	549	1.091
Total	5.784	5.515	6.651
4 Émissions de certificats subordonnés par les établissements de crédit ⁽⁴⁾	955	1.053	1.440
5 Émissions de bons de capitalisation au porteur	6	131	97
6 Émissions de certificats immobiliers	31	0	0
7 Émissions de parts et d'actions d'OPC belges ⁽⁵⁾	23.148	37.596	39.992
8 Émissions d'obligations par les pouvoirs publics belges ⁽⁶⁾			
OLOp ⁽⁷⁾	30	0	0
Bons d'État	848	577	680

Sources : Administration de la Trésorerie, CBFA

(1) Émissions brutes de valeurs mobilières en Belgique.

(2) Les données chiffrées ne tiennent pas compte des émissions de certificats représentatifs de valeurs étrangères.

(3) L'inscription à la cote ne signifie pas que les montants ont effectivement été placés au cours de la période sous revue.

(4) Depuis la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, un prospectus est requis pour les émissions continues de tels certificats.

(5) Les chiffres pour les organismes de placement collectif étrangers ne sont plus repris dans ce tableau.

(6) Non compris les émissions d'OLO qui ont atteint, en 2006, 23.659 millions d'euros.

(7) Les "OLOp" sont des obligations linéaires destinées aux particuliers dont la coupure minimale est de 200 euros.

5.2 Organismes de placement collectif

Tableau 34 : Organismes de placement collectif de droit belge
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'organismes de droit belge à la fin de la période									
SICAV	90	96	103	108	108	105	108	108	108
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>	1.139	1.499	1.851	1.951	1.987	1.252 ⁽⁵⁾	1.365 ⁽⁵⁾	1.477 ⁽⁵⁾	1649 ⁽⁵⁾
<i> dont monétaires</i>						16	17	14	15
Fonds commun de placement	12	12	14	16	16	16	18	17	40
Fonds d'épargne de pension ⁽¹⁾	12	12	11	10	10	11	12	12	14
Total	114	120	128	134	134	132	138	137	162
SICAFI ⁽²⁾	8	13	13	12	11	11	11	12	14
Organismes de placement en créances ⁽³⁾	9	9	9	9	10	10	9	7	7
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>							7	4	3
Pricaf ⁽⁴⁾	1	1	1	2	2	2	2	2	2
Grand total	132	143	151	157	157	155	160	158	185
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>							1.372	1.481	1.652
Évolution du capital (en millions d'euros)									
A. Valeur nette d'inventaire à la fin de l'année précédente									
SICAV	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2	95.869,7
Fonds commun de placement	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0	5.954,2
Fonds d'épargne pension	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3	10.316,2
<i> dont monétaires</i>						1.730,0	1.886,0	1.909,4	2.673,0
B. Souscriptions									
SICAV	19.205,9	22.931,1	31.704,1	25.118,2	17.359,5	18.898,4	21.025,8	35.168,0	34.279,0
Fonds commun de placement	276,6	947,3	1.464,4	832,5	495,1	975,4	1.599,2	1.771,7	4.727,8
Fonds d'épargne pension	436,1	402,8	484,0	477,4	451,7	450,8	522,8	656,7	985,6
<i> dont monétaires</i>						1.031,6	1.539,7	2.330,2	4.118,6
C. Remboursements									
SICAV	7.954,9	10.831,8	15.730,9	13.738,4	14.077,6	16.135,6	16.324,4	20.944,4	27.261,5
Fonds commun de placement	177,3	163,6	356,1	289,5	439,7	423,0	594,9	723,9	1.367,4
Fonds d'épargne pension	317,5	344,4	489,1	504,3	353,8	297,1	656,8	590,7	949,4
<i> dont monétaires</i>						724,4	1.332,0	1.303,7	3.655,4
D. Apports nets									
SICAV	11.251,0	12.099,3	15.973,2	11.379,8	3.281,9	2.762,8	4.701,4	14.223,6	7.017,5
Fonds commun de placement	99,3	783,7	1.108,3	543,0	55,4	552,4	1.004,3	1.047,8	3.360,4
Fonds d'épargne pension	118,6	58,4	-5,1	-26,9	97,9	153,7	-134,0	66,0	36,2
D = B - C	11.468,9	12.941,4	17.076,4	11.895,9	3.435,2	3.468,9	5.571,7	15.337,4	10.414,1
<i> dont monétaires</i>						307,2	207,7	1.026,5	463,2
E. Frais									
SICAV	466,6	639,0	999,6	976,8	902,8	885,9	958,4	1.017,3	1.189,0
Fonds commun de placement	12,5	11,8	21,8	28,5	18,4	33,2	70,8	24,5	22,7
Fonds d'épargne pension	74,9	75,7	63,2	58,3	65,2	69,1	109,0	134,6	198,4
<i> dont monétaires</i>						14,5	14,3	13,7	56,6
F. Actifs gérés à la fin de la période									
SICAV	37.227,8	54.142,2	75.407,3	83.226,3	79.928,4	70.773,9	77.834,4	95.132,5	101.698,2
Fonds commun de placement	951,8	1.828,5	3.034,7	3.525,2	3.379,3	3.406,8	4.443,7	5.730,3	9.291,9
Fonds d'épargne pension	5.868,9	8.047,8	7.891,6	7.595,1	7.460,4	6.557,6	7.204,0	8.636,7	10.154,0
F = A + D - E	44.048,5	64.018,5	86.333,6	94.346,6	90.768,1	80.738,3	89.482,1	109.499,5	121.144,1
<i> dont monétaires</i>						2.022,7	2.079,4	2.922,2	3.079,6
G. Valeur nette d'inventaire à la fin de la période									
SICAV	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2	95.869,7	103.499,8
Fonds commun de placement	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0	5.954,2	9.289,1
Fonds d'épargne pension	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3	10.316,2	11.477,1
<i> dont monétaires</i>						1.886,0	1.909,4	2.673,0	3.216,6
H. Variation du capital									
SICAV	5.454,1	6.291,5	-2.584,0	-5.677,0	-11.031,4	3.317,5	4.091,8	737,2	1.801,6
Fonds commun de placement	104,8	119,7	-24,0	-182,9	-491,7	103,4	263,3	223,9	-2,8
Fonds d'épargne pension	2.196,2	-87,9	-211,3	-167,4	-987,4	889,4	1.501,3	1.679,5	1.323,1
H = G - F	7.755,1	6.323,3	-2.819,3	-6.027,3	-12.510,5	4.310,3	5.856,4	2.640,6	3.121,9
<i> dont monétaires</i>						-136,7	-170,0	-249,2	137,0

Source : CBFA

- (1) Fonds d'épargne pension reconnus en application de l'arrêté royal du 22 décembre 1986.
- (2) Sociétés d'investissements qui investissent en biens immobiliers et agréées en application de l'arrêté royal du 10 avril 1995.
- (3) Organismes de placement en créances agréés en application de l'arrêté royal du 29 novembre 1993.
- (4) Sociétés d'investissement qui investissent dans des sociétés non cotées et dans des sociétés de croissance et agréées en application de l'arrêté royal du 18 avril 1997.
- (5) La comparaison avec la période antérieure à 2000 donne une image épurée car d'autres critères sont appliqués. En effet, depuis octobre 2000, en raison d'un changement de pratique administrative, ce ne sont plus tous les compartiments constitués statutairement qui sont inscrits, mais uniquement ceux effectivement commercialisés. Il en résulte une diminution du nombre de compartiments inscrits à partir d'octobre 2000. Les compartiments constitués statutairement d'OPC belges, qui avaient été inscrits avant octobre 2000, mais n'étaient pas commercialisés, ont été effectivement radiés de la liste en décembre 2003. Les compartiments non commercialisés d'OPC étrangers ont été, à partir de fin 2000, radiés progressivement de la liste, en fonction de la mise à jour des dossiers.

Tableau 35 : Organismes de placement collectif étrangers dont les actions et parts sont émises publiquement en Belgique
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'organismes									
selon la forme juridique									
Sicav	177	178	188	198	194	197	184	170	173
Fonds d'investissement	73	79	76	76	70	70	61	46	53
	250	257	264	274	264	267	245	216	226
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>	1.487	1.721	1.901	2.029	2.036	2.067	2.030	2.122	2.172
selon la catégorie									
Organismes disposant du passeport OPCVM	206	219	227	239	230	218	206	198	209
<i>compartiments</i>	1.282	1.530	1.732	1.880	1.891	1.925	1.918	2.023	2.068
Organismes ne disposant pas du passeport OPCVM	44	38	37	35	34	49	39	18	17
<i>compartiments</i>	205	191	169	149	145	142	112	99	104
	250	257	264	274	264	267	245	216	226

Source : CBFA

Tableau 36 : Organismes de placement collectif distribués en Belgique selon la politique d'investissement
(données fin de la période en milliards d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
OPC d'obligations	30,63	30,25	29,88	32,83	31,22	31,73	35,33	52,92	56,18
OPC à moyen terme	1,41	1,34	1,04	1,44	1,75	1,89	1,83	1,47	0,95
OPC monétaires	4,86	4,56	3,80	5,03	6,29	5,71	6,16	5,92	5,30
OPC d'actions	18,55	31,98	40,26	37,36	24,71	26,72	27,86	39,71	43,40
OPC avec protection du capital	19,77	27,01	27,63	29,20	31,77	35,90	41,40	41,70	42,62
OPC mixtes	12,30	17,76	24,65	27,00	21,95	22,85	23,42	25,57	29,85
Fonds d'épargne-pension	7,98	7,95	7,68	7,41	6,40	7,42	8,69	10,32	11,44
OPC immobiliers	2,35	3,14	3,05	3,27	3,39	3,85	4,42	5,59	7,27
PRICAF	0,06	0,05	0,13	0,13	0,07	0,08	0,09	0,14	0,15
Divers	0,03	0,04	0,10	0,03	0,02	0,02	0,10	0,47	0,80
Total	97,94	124,08	138,22	143,70	127,57	136,17	149,28	183,81	197,96

Source : BEAMA

Éditeur responsable

Th. TIMMERMANS

Chef du département

Coopération internationale et stabilité financière

Banque nationale de Belgique

boulevard de Berlaimont 14 – BE-1000 Bruxelles

Tél. +32 2 221 44 71 - FAX +32 2 221 31 04

thierry.timmermans@nbb.be

© Illustrations: fotostockdirect - photoalto
gettyimages - digitalvision
Banque nationale de Belgique